Madeleine Environnement
Espace Bel Air
42 370 Saint-Haon-Le-Châtel
04.77.62.11.19. / madeleinenvironnement@yahoo.fr
www.madeleine-environnement.fr

Petit guide méthodologique de mise en place du compostage collectif en milieu rural

Projet Rhônalpins Ecocitoyens 2012
« Compostons au village de Noailly »

AVANT PROPOS

Ce petit guide est issu d'une expérience de mise en place du compostage collectif dans la commune de Noailly (42), à travers un projet Rhônalpins Ecocitoyens « Compostons au village de Noailly ». Il a pour objectif de permettre à tout groupe de mettre en place de manière concertée, un site de compostage collectif, même si l'appui d'un technicien semble être indispensable (particulièrement pour le dimensionnement des composteurs et d'autres avis techniques).
Il est le résultat de concertation et de travail direct de trois personnes : Zoé Picard, Boris Coq et moi-même. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est qu'une proposition de méthodologie ; bien d'autres existent, elles ne sont ni meilleures, ni moins bonnes, elles sont tout simplement une autre façon de procéder.

Nous remercions donc la Région Rhône-Alpes sans laquelle il aurait été impossible de tester la mise en place de ce projet de manière participative ; elle a financé 80% de ce projet et a permis la réalisation de ce guide.

Nous remercions aussi la société Urban-Eco et plus spécifiquement Marine Linglart-Lime qui nous a formés à la pratique du compostage et nous a donné l'envie de partager nos savoirs et savoirs-faire en la matière.

Enfin, rien aurait été possible sans la participation de la Communauté de Communes de la Côte Roannaise, et, plus particulièrement de Zoé Picard, ambassadrice du tri, mais aussi, sans les habitants, les cantonniers, les correspondants de presse et élus de Noailly, en particulier Monique Papot-Libéral, qui se sont pris au jeu du compostage.

Valérie SUTER
Chargée du projet Rhônalpins Ecocitoyens : Compostons au village de Noailly

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... p. 1

1- COMPOSTAGE ET COMPOST..... p. 2

1.1. Un processus naturel pour un coup de pouce à la terre..... p. 2

1.2. Obtenir un compost végétal : mode d'emploi..... p. 3
*** Choix de l'emplacement**..... p. 3
*** Matériel**..... p. 3
*** Approvisionnement (déchets, eau, air)**..... p. 4
*** Composter**..... p. 6
Pour démarrer..... p. 6
L'entretien..... p. 6
Problèmes et solutions..... p. 7

1.3. Fonctionnement d'un site de compostage collectif..... p. 9

1.4. Intérêts et utilisations du compost..... p. 10
*** Jeune et vigoureux, le compost demi mûr**..... p. 10
*** Bienfaiteur et revigorant, le compost mûr**..... p. 11

2. METHODOLOGIE DE MISE EN PLACE D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF..... p. 12
2.1. Prérequis au projet..... p. 12

2.2. Etat des lieux..... p. 13

2.3. Présentation du projet..... p. 14

2.4. Définition du projet..... p. 15

2.5. Mise en oeuvre du projet : inauguration et vie du site..... p. 15

2.6. Bilan intermédiaire participatif et réorganisation..... p. 17

2.7. Bilan final et pérennisation du fonctionnement..... p. 17

CONCLUSION..... p. 18

BIBLIOGRAPHIE..... p. 19

INTRODUCTION

Dans un contexte où la quantité de déchets augmente et où leur traitement atteint des coûts impressionnants, une réduction de la production d'ordures ménagère parait urgente.

Les déchets organiques ont la spécificité de pouvoir être valorisés très simplement, chez soi, et d'offrir une matière utile, à la valeur indéniable. Les déchets organiques représentent plus du tiers du poids de la poubelle d'un ménage et sont principalement constitués d'eau.
Les collectivités en charge de la gestion des déchets ont rapidement compris l'intérêt de détourner ces déchets de l'incinération ou de l'enfouissement pour les valoriser par le compostage. Et de plus en plus de ménages s'installant en milieu rural adoptent ce geste presque naturellement : en plus de leur offrir un amendement naturel équilibré et gratuit, le compostage limite les désagréments liés aux odeurs et au poids des poubelles.

S'il n'est pas encore un réflexe évident pour tous les ruraux, le compostage jouit d'une bonne image et certains regrettent de ne pouvoir le pratiquer faute d'espace extérieur. Pour cette partie de la population résidant en appartement, en centre bourg, en lotissement…, le compostage collectif apparaît comme une alternative simple.

Installés par des collectivités ou des associations engagées, les sites de compostage collectifs sont libres d'accès et constituent des lieux créateurs de lien social, de convivialité et de responsabilité collective. La mise en place de ces sites s'inscrit dans une démarche d'échanges et de réflexion collective, elle est accompagnée par des animations Compostage (réunions publiques, ateliers pratiques, interventions scolaires, rencontres festives, formations…). Cette démarche doit permettre l'autonomie des sites après appropriation par les foyers. Outre le service qu'ils proposent (accueillir les déchets fermentescibles et offrir du compost en temps voulu), les sites de compostage collectifs se veulent formateurs et pédagogiques.

Expérimenté depuis plusieurs années sur le territoire de la Côte Roannaise, le compostage collectif a su démontrer la simplicité et la pertinence de sa démarche. Répondant à un réel besoin (même en milieu rural), il a suscité l'engouement d'une population œuvrant pour le retour à terre de la matière organique.

Ce guide se veut un accompagnement pratique à la mise en place de sites de compostage collectifs.
Il vous donnera des pistes notamment pour comprendre le processus de compostage, pour ancrer votre projet dans la vie du village ou du quartier, pour rendre acteurs les utilisateurs du site, pour assurer le bon fonctionnement d'un site et le rendre autonome.
Ce guide restitue le retour d'expérience d'un projet mené sur la commune de Noailly au cours de l'année 2012.
En espérant que ces pistes puissent vous être utiles pour mener à bien votre projet, nous vous souhaitons de trouver autant de plaisir à transmettre le goût de composter que nous avons pu en avoir.

1- COMPOSTAGE ET COMPOST

1.1. Un processus naturel pour un coup de pouce à la terre

Le compostage est une pratique accélérant le processus naturel de décomposition de la matière organique en sels minéraux et en humus : il reproduit le cycle naturel de la matière.
Les matières compostées sont décomposées par des micro-organismes, des lombrics et d'autres insectes qui les transforment en éléments simples dont peuvent s'alimenter les végétaux.
La décomposition nécessite de l'eau et de l'air, indispensables à la vie et à l'activité des micro-organismes. Pratiquer le compostage implique donc de veiller à l'aération et à l'humidité des matières compostées.

Composter permet à la fois de réduire la quantité des déchets ménagers, et d'obtenir un compost de qualité. Utilisé comme amendement, le compost participe à la structuration et l'aération du sol, augmente le pouvoir de rétention de l'eau, améliore la fertilité et développe la microfaune du sol.

Il existe plusieurs types de composts. Les 4 principaux sont les suivants :

*** Le compost végétal**

Compost composé uniquement de matière végétale (il ne contient ni fumier, ni matières animales), il peut être réalisé chez soi à partir des déchets de cuisine et de jardin. Enrichi de matière plus sèche (copeaux de bois, paille, cellulose, feuilles mortes) il constitue un amendement équilibré utile au potager, au verger, au jardin d'ornement.

*** Le compost de toilettes sèches**

Il est réalisé à partir des déchets des toilettes sèches : matière fécale, urine et matières sèches cellulosiques comme le papier hygiénique et les copeaux de bois. Du fait de sa composition, il est conseillé de le composter pendant 2 ans pour éviter tout risque sanitaire (les pathogènes ne tiennent pas la longueur) ou de l'utiliser hors du potager (plantes ornementales, verger…).

*** Le compost des plates-formes de compostage**

Compost issu soit exclusivement de matières végétales, soit de co-compostage (mélange de broyat de déchets verts avec d'autres matières telles que des boues de station d'épuration ou du fumier). Il peut être utilisé au jardin. Ce compost a l'avantage de comporter un taux important de lignine (contenue dans le bois) qui permet d'alléger et d'aérer le sol. Il est vendu directement sur les plates-formes.

* **Le lombricompostage**

Méthode de compostage s'appuyant sur l'activité des vers rouge de fumier. Ces vers digèrent deux fois leur poids par jour de matière organique et sont d'excellents accélérateurs de processus.

Le lombricompostage se pratique en boite de dimension relativement petite en comparaison avec les composteurs traditionnels. Il rend possible le compostage en appartement, même sans balcon. Le produit obtenu est appelé lombricompost, il est considéré comme le caviar des composts, mais est beaucoup plus fort que le compost végétal.

Nous nous attarderons ici uniquement sur le compost végétal.

1.2. Obtenir un compost végétal : mode d'emploi

*** Choix de l'emplacement**

Pour un premier compostage nous vous conseillons d'installer votre composteur sur une petite surface plane et mi-ombragée, pas trop loin de la maison. Faites attention à faciliter l'ouverture du panneau du bas pour vérifier l'état d'avancement du compost.

L'accès au composteur doit être facile en toute saison. Pensez que vous aurez à apporter votre bio-seau l'hiver...

*** Matériel**

Le bio-seau

C'est le seau qui vous permettra de stocker vos déchets de cuisine durant plusieurs jours avant de les déposer dans votre composteur. Il est conseillé d'adopter un seau avec couvercle pour éviter les odeurs désagréables dans votre cuisine.

Composteur bois ou plastique

Bois ou plastique, il faut choisir!!!

Vous pouvez aussi tout simplement composter en tas, mais il faut avoir une quantité assez importante de déchets à composter.

Bêche et/ou retourne compost

Ces outils vont servir à aérer votre compost et mélanger les différents types de déchets.

Arrosoir ou point d'eau

Pour maintenir une humidité constante dans votre composteur, les apports d'eau sont parfois nécessaires en été. Pensez à bien rabattre le couvercle de votre composteur lorsqu'il fait chaud ou lorsqu'il pleut à verse.

Pratique mais pas indispensable : la *brouette* pour apporter le compost partout où vous en avez besoin.

*** Approvisionnement**

<u>Les déchets</u>

Deux types de déchets sont distingués pour le compostage : les déchets verts et les déchets bruns.
Les déchets "verts" sont riches en azote et les déchets "bruns" sont carbonés (voir tableau des apports).

Dans la cuisine, vos déchets sont principalement azotés.

Tableau des apports autorisés

Déchets verts ou azotés		Déchets intermédiaires		Déchets bruns ou carbonés	
cuisine	jardin	cuisine	jardin	cuisine	jardin
Salade Epluchures Fruits et légumes Agrumes (en petites quantités) Restes de repas végétal	Fanes de radis Légumes et fruits abîmés Mauvaises herbes Poils de mouton Orties	Epluchures dures (melon, courges) Marc de café + filtre Thé Tisanes Carton Papier Essuie tout Boite d'oeufs	Feuilles d'arbres Fleurs fanées Fanes de poireaux Prêle, fougère humide Mauvaises herbes sèches ou ligneuses Ombellifères Feuilles de bambous Litières des animaux herbivores Paille Pelouse sèche	Coquilles d'œufs écrasées Noyaux (en petite quantité) Coquilles de noix, pistaches…	Petits branchages secs Prêles et fougères sèches Rameaux Feuilles sèches Tiges de bambous Copeaux Ecorces de bois Brindilles

A éviter pour se prémunir de divers désagréments :

Viandes, poissons, produits laitiers, pain, os, poils, cheveux, sciure, poussière, cendre, terre, pelouse non sèche, thuyas et résineux, coquillages, plantes malades ou montées en graine, fientes de poules, coton et cuir, animaux morts, gros branchages, couches, produits gras…

Activateurs naturels de compost :

Orties, consoude, sang de bovin, urine,… et tout autre produit très azoté

L'eau : les apports d'eau ne sont pas forcément nécessaires, il faut que le compost soit humide au toucher. S'il est trop sec, arroser ou laisser le couvercle ouvert par temps de pluie.

L'air : un composteur doit être bien aéré car les organismes vivants qui décomposent vos déchets respirent. Sans air, des bactéries anaérobies (qui n'ont pas besoin d'air pour vivre) se développent et votre composteur sentira mauvais, car elles produisent du méthane.

Equilibrer les apports : pour une décomposition optimale, un équilibre doit être trouvé entre les apports azotés et les apports carbonés: 1/3 de déchets bruns, 2/3 de déchets verts.

Proverbe belge du compost : ***Un peu de tout, jamais de trop !***

*** Composter**

Pour démarrer

Saison : la meilleure saison pour débuter un compost est le printemps. Les organismes qui vont décomposer vos déchets sont alors en pleine activité. Les conditions climatiques sont elles aussi idéales (douces et arrosées). Cependant, rien ne vous empêche de démarrer un compost les autres saisons.

Emplacement : il est conseillé de gratter les premiers centimètres de terre à l'emplacement de votre composteur. Les organismes vivants du sol, acteurs de la décomposition, seront en contact plus facilement avec vos déchets. Placer le composteur mi-ombre.

Remplissage : une fois votre composteur installé, remplissez le au 2/3 avec des déchets verts (tontes, orties, déchets de cuisine) et bruns (feuilles sèches, broyats, petites branche). Mélangez ces deux types de déchets et arrosez au fur et à mesure. Il faut un certain volume de déchets pour que le processus de décomposition s'enclenche correctement et que la température dans le tas de compost augmente. Ainsi, les éléments pathogènes (germes, maladies etc.) seront supprimés par cette chaleur produite.

Critère de succès : quand vous ouvrez de nouveau le composteur quelques jours plus tard, il ne doit pas sentir. Si cela advenait, vérifier s'il n'est pas trop humide en le soulevant : dans ce cas, il faudra le remuer en ajoutant du "sec" (du carbone). Dans le cas contraire (on observe souvent alors une pourriture blanche), humidifier.

L'entretien

Votre compost est un milieu de vie qui évolue. Pour rester dans la zone d'équilibre de ce milieu, il suffit d'équilibrer les déchets "secs" (feuilles mortes, paille, etc.) et les déchets "humides" (fruits, légumes, ...), en laissant le milieu respirer (ne pas tasser par exemple) et humide (mais pas trop). Un bon principe est de ne pas mettre trop souvent la même chose ni en trop grosse quantité.

Brassage : à chaque nouvel apport (déchets verts et bruns), mélanger la couche superficielle du composteur. Les déchets mélangés de façon homogène se décomposeront plus facilement. En fonction de vos apports et suivant les couches du compost, différentes formes de vie vont prospérer et se succéder. Ainsi, retourner le compost est nécessaire pour maintenir une bonne aération et éviter les mauvaises odeurs. Vous pouvez utiliser une tige aératrice pour maintenir une bonne aération (par exemple, un tuyau PVC troué avec une mèche de 8/10 mm, et, placé de manière verticale au milieu du tas).

Retournement : en fonction de vos apports et suivant les couches du compost, différentes formes de vie vont prospérer et se succéder. "Retourner le compost" est nécessaire pour maintenir une bonne aération et éviter les mauvaises odeurs. Avec ce procédé, la décomposition est réactivée. Pour maintenir une bonne aération, vous pouvez aussi utiliser une tige aératrice (voir Brassage ci-dessus).

Humidité : le compost ne doit pas être détrempé car cela bloquerait la circulation de l'air et occasionnerait de mauvaises odeurs. Si c'est le cas, ajoutez des déchets secs. Il ne doit pas être trop sec non plus car le processus de décomposition s'arrêterait ; dans ce cas là, arrosez-le.

Diagnostic : donnez un coup de fourche afin de dégager la couche supérieure du composteur : le tas doit être humide au toucher, visuellement homogène (mélange des différentes matières) et doit s'émietter facilement (pas d'amas compacts). Il ne doit pas dégager d'odeurs désagréables
La prise de température au cœur du tas (thermomètre à sonde ou thermomètre à compost) indique si le compost chauffe correctement (en phase de décomposition : 50 à 60°C).

Problèmes et solutions

COMPOST TROP HUMIDE **:** votre compost doit être humide au toucher mais pas mouillé ! S'il est mouillé, c'est parce que vous compostez uniquement des déchets de cuisine ou que votre tas est trop exposé à la pluie. Pour résoudre ce problème, ouvrez le couvercle par grand soleil pour le faire sécher et introduisez régulièrement des matières sèches et grossières pour favoriser l'aération.

COMPOST TROP SEC **:** votre compost doit être humide au toucher mais pas sec ! S'il est sec, c'est parce que vous compostez trop de déchets secs ou qu'il fait très chaud et que les matières ont séchées ! Pour résoudre ce problème, laissez le composteur ouvert par temps de pluie (pas trop non plus) ou arrosez-le puis remuez-le !

COMPOST QUI SENT MAUVAIS **:** votre compost est censé sentir l'humus de la forêt ! Les mauvaises odeurs sont le signe d'une mauvaise décomposition.

- **ODEUR DE VASE :** votre compost manque d'air
- **ODEUR D'AMMONIAC :** votre compost est trop riche en déchets de cuisine
- **ODEUR PUTRIDE :** votre compost contient des déchets carnés

Dans tous les cas, décompactez votre compost en le remuant abondamment et ajoutez-y des déchets secs grossiers (broyats, petits branchages…)

NOMBREUX FILAMENTS BLANCHATRES **:** ces filaments sont en fait des mycéliums de champignons. Leur présence est normale, mais en grande quantité, elle est signe d'un compost trop sec ou trop pauvre en azote ! Remuez abondamment en arrosant et rajouter des déchets frais et humides !

DES RONGEURS ONT ELU DOMICILE DANS VOTRE COMPOST : leur présence est le signe d'un compost trop sec ou présentant des zones sèches dans un ensemble chaud, condition idéale pour nicher ! Il faut alors remuer votre compost tout en arrosant abondamment, et, ne pas oublier les déchets frais ! Votre compost doit être homogène.

PRESENCE DE NOMBREUX ASTICOTS : les mouches sont attirées par les déchets sucrés et carnés. Evitez de composter de la viande et recouvrez vos déchets de fruits et légumes de déchets plus secs !

Attention : il est plus facile de prévenir ces intrus que de les faire repartir ! S'il est déjà trop tard, retournez votre compost afin que les larves se retrouvent au centre de votre tas : la chaleur du processus de décomposition devrait vous en débarrasser.

PRESENCE DE NOMBREUX FOURMIS ET CLOPORTES : leur présence est normale, mais en trop grande quantité, elle indique que votre compost est trop sec et décompose lentement ! Pour y remédier, mélangez et arrosez !

Votre compost est un milieu de vie qui évolue. Pour rester dans la zone d'équilibre de ce milieu, il suffit d'équilibrer les déchets "secs" (feuilles mortes, paille, etc.) et les déchets "humides" (fruits, légumes, ...), en laissant le milieu respirer (ne pas tasser par exemple) et humide. Un bon principe est de ne pas mettre trop souvent la même chose ni en trop grosse quantité.

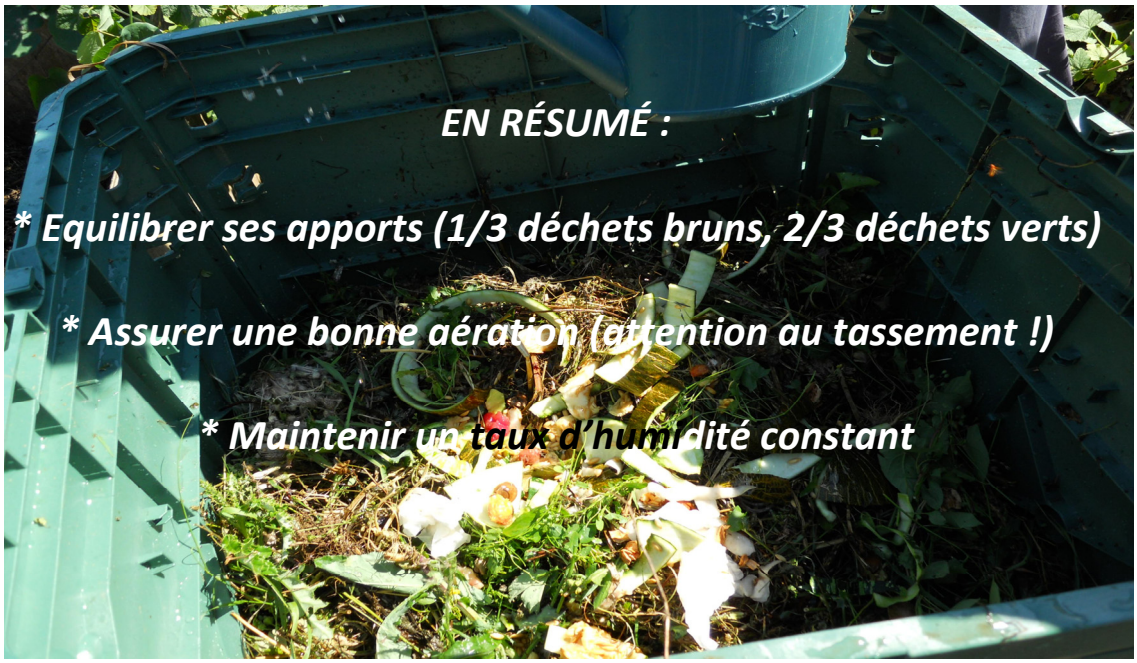
EN RÉSUMÉ :
* Equilibrer ses apports (1/3 déchets bruns, 2/3 déchets verts)
* Assurer une bonne aération (attention au tassement !)
* Maintenir un taux d'humidité constant

1.3. Fonctionnement d'un site de compostage collectif

Les sites de compostage collectifs répondent aux besoins de foyers résidant en appartement ou en centre bourg, et, ne disposant pas de l'espace nécessaire pour composter chez eux. Le fonctionnement est simple, mais les consignes sont plus strictes que pour du compostage domestique. Des déchets acceptés en petite quantité dans le composteur familial seront proscrits pour éviter les difficultés de gestion collective (exemples : tontes, cendres…).

Les foyers intéressés pour approvisionner le site reçoivent un bio-seau qui leur permet de stocker et de transporter aisément leurs déchets. Ils approvisionnent le site quand bon leur semble, ce dernier étant accessible et public.

Les sites collectifs accueillent principalement des déchets de cuisine (les foyers concernés par le site ne possédant pas de terrain ou de jardin), qui ont la propriété d'être humides et fortement azotés. Un apport de déchets plus secs et carbonés est nécessaire pour diversifier la composition et équilibrer le processus.
Un site de compostage collectif doit toujours disposer de déchets secs à portée de main, et, d'une fourche pour brasser les nouveaux apports avec les couches inférieures et les déchets secs ajoutés.

Le compost obtenu en fin de processus est un produit collectif redistribué entre les foyers ayant contribué. Les quantités ne sont jamais très importantes et peuvent -si besoin- être écoulées par les espaces verts de la commune.
Les sites collectifs sont composés d'au minimum 3 bacs, de taille adaptée au gisement de déchets accueillis (à estimer au préalable):

Comment ça marche ?
Bac réservé au stockage des déchets secs
Bac de maturation
Bac à compost
* 1 - On vide ses déchets dans le bac à compost * 2 - On ajoute un peu de déchets secs (stockés à côté)
* 3 - On remue rapidement avec la fourche * 4 - On laisse faire les petites bêtes

Le premier, au centre est le « bac à compost » :
Il accueille, au quotidien, les apports de déchets compostables auxquels sont ajoutés des déchets secs (un peu moins que la quantité de déchets de cuisine déversés). Le processus de compostage démarre ici, l'activité microbienne y est très importante.

Le second, à droite, est le « bac de maturation » :
Lorsque le bac à compost est plein (au bout de 5 mois environ), il est transféré dans celui-ci, où le processus se poursuit sans nouvel apport. Au bout de 7 mois (2 mois de maturation), on peut prélever du compost jeune ; au bout de 10 mois (5 mois de maturation), on obtient du compost

mûr. Ces données numériques sont indicatives et dépendent de la qualité des déchets, de l'emplacement des composteurs etc. C'est l'aspect du compost qui vous renseignera.

Le troisième, à gauche, est le « bac de stockage des déchets secs » :
Il est approvisionné de feuilles mortes et de broyat de bois au fil des saisons, il constitue une réserve essentielle de « déchets secs ».

Un quatrième bac peut être installé à droite, si les quantités l'exigent (si le « bac à compost » est plein avant 5 mois), il s'agira d'un second « bac de maturation ».

La fonction de chacun des bacs doit être bien claire pour tous : des panneaux explicatifs simples sont les bienvenus. De même, un rappel des consignes concernant les déchets acceptés est à apposer sur le « bac à compost ».

L'installation d'un site de compostage collectif permet de lutter contre la perte de liens sociaux entre villageois, en créant un lieu de convivialité et de rencontre : il faut donc faire vivre le site et le rendre festif. Le compostage nous rend autonome dans le traitement d'une partie de nos déchets, permettant de réduire notre empreinte écologique et les coûts de traitement des ordures ménagères. Enfin, l'utilisation de compost aide à combattre l'affaiblissement des sols en refertilisant les terrains.

1.4. Intérêts et utilisations du compost

Si le compost mûr -produit stable, riche et équilibré- s'obtient en 9 à 12 mois, le compost jeune -produit transitoire- peut être utilisé au bout de 5 à 7 mois.

*** Jeune et vigoureux, le compost demi mûr**

Dans les six premiers mois, les déchets organiques biodégradables subissent une décomposition par les bactéries (forte montée en température), puis par les champignons et vers rouges (fragmentation des matières fibreuses) ; on obtient alors du compost jeune.
Ses effets sur la fertilité et la structure du sol sont importants et rapides (effet coup de fouet), mais ils sont limités dans le temps.

L'usage du compost jeune doit se faire avec modération et précaution : le compost jeune ne doit jamais être enfoui (à utiliser uniquement en surface du sol) et doit être réservé aux plantes bien installées, aux haies, arbustes ou arbres. Il inhibe la germination des graines et peut nuire aux racines et aux jeunes plants. Au potager, l'apport de compost jeune doit être réservé aux plants gourmands en compost.

Le compost jeune est souvent utilisé pour améliorer la structure d'un sol fatigué. Au printemps ou en fin d'automne, le compost jeune est épandu en surface sur quelques centimètres et recouvert d'une fine couche de paille ou de feuilles mortes.

*** Bienfaiteur et revigorant, le compost mûr**

Le compost mûr se reconnait par sa couleur noire, sa texture homogène et son odeur d'humus forestier. Il ne comporte plus de vers de compost et ressemble à une bonne terre de jardin. Il est obtenu en 9 à 12 mois.

L'incorporation de compost mûr à un sol augmente l'activité microbienne du sol, augmente la rétention de l'humidité et apporte de nombreux éléments nutritifs équilibrants.
Le compost protège également le sol des grands écarts de température. Il revitalise et renforce la résistance des plantes aux maladies.
Les effets bénéfiques du compost sur les plantes durent rarement plus d'une saison ; en vieillissant il devient moins facilement assimilable et perd peu à peu son caractère nutritif.

Le compost mûr peut être utilisé comme amendement organique (le compost améliore la structure et la fertilité du sol), comme paillage (le compost permet de garder la terre humide et de garder un sol sans mauvaises herbes), comme terreau pour les plantes d'intérieur ou pour les semis (en mélange), pour revigorer un gazon fatigué, pour aider la transplantation d'une plante, pour soigner les blessures d'un arbre exposé à l'infection…

ATTENTION : il est nécessaire de récupérer le compost à temps pour ne pas avoir que de la matière minérale, inefficace pour les plantes !

2. METHODOLOGIE DE MISE EN PLACE D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF

Nous avons choisi de vous exposer ici un exemple de méthodologie participative où le porteur de projet n'est pas décisionnaire. Les propos exposés sont cependant non-exhaustifs et d'autres méthodologies peuvent être utilisées.
Nous pensons donc que pour une réussite totale du projet, les utilisateurs doivent se rendre acteurs. Vous trouverez en italique, ce qui a été fait plus précisément à Noailly.

2.1. Prérequis au projet

Un porteur de projet doit être identifié. Le porteur de projet est la personne, le groupe de personnes, l'association ou la collectivité qui va prendre en charge le projet. C'est lui qui va gérer les aspects administratifs, techniques, la communication : il est le responsable mais en aucun cas le chef ou le décisionnaire. On peut parler de médiateur conseil. C'est vers lui qu'on va se tourner si problème il y a. C'est aussi lui qui doit prévoir la gestion du site et la pérennisation de gestion.
Dans notre exemple, c'est notre association, Madeleine Environnement, qui est porteur du projet, en partenariat avec la communauté de communes à laquelle appartient Noailly. Notre deuxième partenaire, et non des moindres, est la Région Rhône-Alpes qui nous a soutenu financièrement, dans le cadre d'un projet Rhônalpins Ecocitoyens.

NB : après plusieurs expériences de mise en place de site collectifs, nous nous sommes rendu compte que les projets fonctionnaient bien et rapidement lorsque la demande émanait directement des habitants.

Dans un premier temps, le porteur de projet désireux de mettre en place un composteur collectif doit prendre contact avec la mairie pour l'informer de sa volonté : rendez-vous avec le maire, prise de parole à la fin d'un conseil municipal etc. La mairie va être un de vos principaux alliés et va être d'une grande aide pour la mise en place du projet.
A Noailly, la demande de travail sur les déchets émanait de la Mairie. Nous nous sommes donc rencontrés avec le maire et sa première adjointe pour réfléchir ensemble aux possibilités d'action. Nous avons monté le projet à présenter à la Région ensemble.

Ensuite, que la commune soit favorable ou non à ce projet, contactez votre collectivité territoriale (communauté de communes, communauté d'agglomérations…) : c'est elle qui est en charge de la gestion des ordures ménagères. Essayez de rencontrer ou de discuter avec le responsable « Déchets » pour lui expliquer votre volonté et vos idées. Il pourra vous apporter un appui technique, administratif ou financier selon ses compétences et ses possibilités.
Dans notre cas précis, la communauté de communes de la Côte Roannaise est notre partenaire dès le montage du projet. Elle nous a été d'une grande aide technique (participation assidue du maître-composteur à tous les rendez-vous concernant le projet) et matérielle (mise à disposition des composteurs).

Enfin, constituez un micro groupe de travail en charge du projet, en alliant d'autres particuliers si vous êtes un particulier, mais aussi, un référent à la mairie (par exemple, l'élu en charge des déchets, le cantonnier, le responsable des espaces verts…) et un référent à la communauté de communes (élu en charge des déchets, technicien en charge des déchets/du compostage, …), ainsi qu'un référent technique, type maître-composteur, qui pourra vous accompagner techniquement (association, indépendant, …).

Dès la mise en place du projet, nous avons créé notre micro groupe : une salariée de Madeleine Environnement (maître-composteur), l'ambassadrice du tri de la communauté de communes (maître-composteur), la première adjointe de la Mairie. Tout au long du projet, nous avons communiqué et travaillé ensemble en utilisant de manière efficiente les compétences de chacun. Nous sommes intervenus en amont au conseil municipal de Noailly pour leur présenter notre projet.

NB : la communication sur le projet va être primordiale. Il peut être très bénéfique d'inclure les correspondants de presse à votre projet et de les inviter afin de rendre publique la démarche, pas à pas. Si d'autres médias sont présents sur le territoire, n'hésitez-pas à les intégrer au projet.

Il vous reste à définir votre projet ! Attention à ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre ! Définissez des objectifs et des critères d'évaluation avec indicateurs vous permettant lors des bilans, d'évaluer votre projet et sa réussite.
Dans notre cas, il s'agit de promouvoir le compostage à Noailly. Les maisons du centre bourg étant dépourvues de jardin, ce projet a comme objectif de rendre accessible le compostage à tous. Le critère d'évaluation est l'accès possible à un composteur par les habitants et les critères sont la quantité d'apport, la qualité des apports et le nombre d'utilisateurs du site.

NB : il n'est pas toujours évident d'évaluer la fréquentation d'un site, à moins de camper devant ! Pensez dès le départ à mettre en ligne un calendrier qui peut être rempli lorsqu'on vide un bio-seau, ou, plus simplement, à laisser sur le site un cahier à remplir quand on vient vider son bio-seau. L'anonymat ne pose aucun souci.

2.2. Etat des lieux

Maintenant que votre groupe de travail est constitué, il va falloir définir un périmètre d'action : le site est-il à destination d'une rue, d'un quartier, d'un habitat collectif ? Il faut savoir combien cela représente de personnes, et, essayer de définir les caractéristiques de cette population : essentiellement des familles dont les enfants mangent à la cantine à midi et les parents sur leur lieu de travail ? Des personnes âgées ? De jeunes retraités partis la moitié de l'année ? Intègre-t-on l'école, le centre de loisirs, le bar, l'épicerie?
A Noailly, le site est à destination des habitants du centre bourg, ne disposant pas de jardin, il concerne donc une dizaine de foyer de personnes socialement différentes : personnes âgées, actifs, retraités, familles ; mais, nous n'avons pas exclus les habitants dispersés sur la commune souhaitant utilisés le site. Nous nous sommes vite rendu compte que les utilisateurs venaient d'un peu partout, et, pas uniquement du centre bourg.

Il est important d'établir un état des lieux du compostage, dans le périmètre d'action défini au préalable. Il faut savoir où en sont les habitants vis-à-vis du compostage : est-ce qu'ils connaissent, est-ce qu'ils le pratiquent (si non, pourquoi) ? , ont-ils besoin d'informations etc. Différents moyens sont possibles pour répondre à ce genre de questions : sondage dans les boîtes aux lettres, par Internet, en porte à porte, sur les lieux publics et fréquentés du périmètre.
Nous avons fait un publipostage (environ 285 foyers pour 756 habitants) afin d'annoncer à tout le monde le projet. Sur ce publipostage figuraient les grandes étapes, ainsi qu'un sondage à déposer dans des urnes disposées à la mairie et à l'école, puis par la suite, au bar-restaurant-dépôt de pain du village.

2.3. Présentation du projet

Il est temps de présenter les prémices du projet aux personnes concernées du périmètre d'action. Plusieurs méthodes sont envisageables, le contact direct étant peut-être le plus pertinent. Il est important que cette présentation comporte une phase d'échange à la fin pour recueillir les questions, demandes, remarques. Bien entendu, vous pourrez faire remplir le sondage aux retardataires.

Nous avons organisé une réunion publique avec diaporama de présentation pour expliquer et détailler le projet. Les habitants ont été invités par publipostage et des affiches, disposées aux points stratégiques du village, ont été apposées une dizaine de jours avant la réunion. La réunion s'est finie par un verre de l'amitié, autour duquel il est souvent plus facile d'échanger.

NOAILLY La commune a été choisie comme village pilote pour la promotion du compostage

Dans le cadre du plan d'élimination des déchets ménagers, la communauté de communes de la Côte Roannaise développe un programme ambitieux de promotion du compostage. Ce projet passe par l'incitation au compostage domestique, l'organisation du compostage cantine, et la mise en place de sites collectifs de compostage au cœur des bourgs.

L'opération a commencé avec Saint-Haon-le-Chatel, cette année Noailly a été choisie pour être village pilote. Ce projet, économiquement rentable et écologiquement raisonnable, est un projet rhônalpin, financé par la région et piloté par Madeleine Environnement en partenariat avec la CCCR.

Jeudi soir, Valérie Galelli, chargée du projet, organisait conjointement avec la municipalité une réunion publique de présentation de l'opération. C'est sûrement à cause des conditions météorologiques particulièrement défavorables que peu de Noaillerots avaient fait le déplacement.

Cette réunion sera suivie de nombreuses actions dont la prochaine sera une information grand public sur le compostage avec, notamment, les formes qu'il peut prendre ainsi que les trucs et astuces.

Cette réunion aura lieu le 1er mars à la salle du conseil à 20 h 30, elle sera suivie de nombreux ateliers dont une liste a été déposée dans les boîtes aux lettres.

Les emplacements des composteurs collectifs devraient être décidés en concertation avec tous ceux qui voudront bien s'inscrire et s'investir dans le projet. ■

■ De nombreuses actions seront proposées au public. Photo Jacquis Gaune

Pratique

Contact

Valérie Galelli, qui a suivi une formation de maître composteur, est joignable pour toutes informations au 04 77 62 11 19 ou madeleineenvironnement@yahoo.fr

LE PROGRÈS, JANVIER 2012

Une fois le projet présenter, il faut passer aux choses sérieuses : c'est quoi le compostage et comment composte-t-on ? Différentes méthodes de communication à ce sujet sont possibles : documents écrits, site internet, diffusion de vidéos, ateliers pratiques, réunion publique d'informations, à destination des particuliers, mais aussi des accueils collectifs susceptibles d'utiliser le site (centre de loisirs, école, bar-restaurant, épicerie, associations locales organisatrices de manifestations) : tous les habitants du périmètre d'action doivent se sentir concernés, et, au moins être au courant du projet. L'objectif est de promouvoir le compostage et l'intérêt de mettre en place un site collectif.

Précisons qu'à ce stade, seule la volonté de mettre en place un site collectif est actée ; les précisions d'ordre techniques et administratives (localisation du site, gestion…) ne sont pas encore décidées.

A Noailly, nous avons opté pour l'organisation d'une réunion publique d'information pour le grand public (informé par publipostage et affiches), d'ateliers ludiques à destination des enfants (distribution de tracts à l'école), de stands informatifs lors des marches et autres journées festives, d'interventions pédagogiques à l'école (objectifs définis au préalable avec les enseignants), de rencontres avec les restaurateurs et discussion/échanges. Nous avons certainement manqué de rencontrer les associations locales (marcheurs, sou des écoles, association sportive…), pour que ces adhérents se sentent plus directement concernés.

NB : les dates et jours d'organisation de rencontres publiques sont importants : évitez les veilles de vacances et les longs week-ends, privilégiez les mardis et jeudis soirs, voire les samedis matin.

2.4. Définition du projet

Maintenant que les possibles utilisateurs du site collectif sont informés du projet et de l'intérêt du compostage, il est temps de prendre certaines décisions avant l'action. Il est primordial que les utilisateurs soient acteurs du site, et donc, qu'ils aient la possibilité de prendre ces décisions ou de donner leur avis.

Vous allez devoir définir :
* l'emplacement des composteurs (discret, inaccessible aux animaux, abrité du vent et mi-ombre)
* le type de composteurs
* la taille des composteurs (présence d'un technicien spécialisé en compostage importante)
* l'approvisionnement du matériel, des déchets bruns (qui finance, qui procure quoi)
* qui réalise des panneaux de communication pour le site (porteur, collectivité, école…)
* un calendrier prévisionnel avec l'inauguration du site et deux ou trois rendez-vous festifs pour animer le site
* qui est "responsable" du site (suivi du site, référent...)
* qui va pouvoir financer quoi…

Les décisions peuvent être immédiatement actées ou une deuxième rencontre peut être organisée, du temps étant quelques fois nécessaire pour que tout le monde puisse se renseigner de son côté.
Plusieurs méthodes de communication et de recueil d'informations sont envisageables : sondages, porte à porte avec questionnement et échanges (ce qui nécessite de nombreuses heures) ou encore rencontres participatives. N'hésitez pas à prendre les contacts des participants, tout au long des rencontres, pour avancer ensemble et communiquer plus facilement.
Nous avons mis en place une table ronde. Les habitants ont été informés par publipostage. Les participants ont donc donné leur avis : l'emplacement en centre bourg à proximité des conteneurs à tri et de l'école a été choisi, il a été décidé d'acheter du matériel expérimental de brassage du compost pour le tester sur le site, ainsi qu'un broyeur. Chaque habitant peut bénéficier d'un bio-seau (car l'objectif est la promotion du compostage ; dans le cas de projets de compostage collectif, seuls les habitants concernés par le site en bénéficieront). La collectivité finance les composteurs, les détails d'organisation et d'installation du site sont décidés avec les cantonniers. Une date d'inauguration du site est choisie, un programme d'actions autour du site (fête des voisins et ateliers techniques au site) est décidé collectivement.

NB : l'écoute, la tolérance, le calme, mais aussi la médiation sont très importants lors de ces rencontres.

La sensibilisation au compostage doit continuer tout au long du projet.

2.5. Mise en oeuvre du projet : inauguration et vie du site

Pour installer un site de compostage, il faut être plusieurs et disposer d'outils. L'aide des cantonniers est toujours un plus, sachant qu'ils disposent de matériel et qu'ils savent toujours trouver ce qu'il vous manque. Il est nécessaire d'anticiper la pose des composteurs avant l'inauguration, en cas d'imprévus. Cette partie peut être participative et collective (attention au cadre et aux responsabilités en cas d'utilisation d'outils).
Nous avons installé trois composteurs (commandés par la communauté des communes) à Noailly, la veille de l'inauguration, avec les cantonniers, ainsi que les panneaux de communication.

Avant d'inaugurer le site, il faut inviter les personnes concernées : habitants (du périmètre élargi, pas uniquement des rues définies au départ, le projet pourra donner envie…), élus locaux en charge des déchets, responsables des accueils collectifs du village, associations etc. Toute personne concernée ou non doit pouvoir y participer. Pour cela, une large communication doit être effectuée : presse, radio, publipostage, affichage, tracts…

Pour prévenir les habitants de tout le village, un nouveau publipostage a été organisé, des articles de presse rédigés, des affiches apposées dans tout le village. Les élus ont été personnellement invités par courrier, ainsi que tous les partenaires (Région, élus des collectivités voisines…).

L'inauguration, c'est le jour J, celui qu'on attend. Prévoyez de nombreux déchets pour démarrer le compost publiquement, mais avant, expliquez le projet, son contexte et le pourquoi. Certains élus pourront prendre part aux discours, mais attention au temps : une heure est largement suffisante, les discussions, distributions de bio-seaux et questions /réponses se feront autour du verre de l'amitié, que vous aurez préalablement préparé. N'oubliez pas d'installez des bancs ou chaises, certaines personnes ne pouvant rester debout trop longtemps. Et, n'hésitez pas à faire participer le public !

L'inauguration du site a été introduite par la conseillère régionale locale qui a présenté le projet «Rhônalpins Ecocitoyens », l'élu en charge des déchets a présenté la problématique compostage et l'adjointe au village de Noailly a présenté le projet. Ensuite, c'est nous, porteur du projet, qui avons publiquement démarré le compost en expliquant le fonctionnement du site et les apports possibles, la nécessité de brassage et d'humidité.

Cela s'est terminé par la distribution de bio-seaux aux volontaires, poursuite du sondage et distribution de documents d'information, tout en partageant un verre et en répondant aux questions.

A partir de ce jour, il est nécessaire de passer au moins une fois par semaine au site pour vérifier les apports, le brassage, l'humidité et rectifier certaines erreurs. Si le compost sent mauvais, les utilisateurs risquent être dégoutés et ne feront plus l'effort de venir. Il est nécessaire qu'un contact apparaisse sur les panneaux informatifs du site pour que les utilisateurs puissent joindre le porteur en cas de question ou d'information à transmettre.

Sur tous les documents édités, les panneaux, lors des diaporamas etc.; le même contact a été fourni, à savoir nom et téléphone de la personne référente à Madeleine Environnement, en cas de besoin. Une page de notre site Internet a été dédiée au projet, sur laquelle tout le monde pouvait lire l'avancement illustré du projet, les rendez-vous à venir ; il était aussi possible de commander des bio-seaux en ligne ou de poser des questions.

La vie du site est importante. Des moments festifs et techniques doivent y être organisés, afin de rendre le site chaleureux, mais aussi, de continuer à sensibiliser les gens. Cela peut se faire de différentes manières : collation partagée autour du site (tout le monde apporte quelque chose), scène ouverte, lectures publiques autour du site de compostage, jeux…, mais aussi ateliers techniques (atelier public de retournement du compost avec transmission d'informations, observation des décomposeurs, …).

Une soirée festive a été organisée lors de la fête des voisins (un mardi soir de printemps, ça tombait bien) : spectacle vivant autour du compostage à destination des enfants puis partage et échange sur le compostage à côté du site, sur un air

d'accordéon. Plusieurs ateliers ont été organisés les samedis matin avec différents participants qui avaient des demandes axées plus particulièrement sur le suivi du compost, les indicateurs de bon fonctionnement et la résolution de certains problèmes.

2.6. Bilan intermédiaire participatif et réorganisation

Ce type de projet met environ un an à se concrétiser. Au bout de 3/4 mois de fonctionnement du site collectif, organisez un bilan intermédiaire de votre projet. Tous les utilisateurs du site, les participants aux rendez-vous précédents, les élus et autres partenaires doivent être conviés : tout le monde doit pouvoir donner son avis et mettre en avant certains problèmes ou disfonctionnements. Plusieurs manières de fonctionner sont possibles : oralement, à l'aide de papiers sur lesquels on note anonymement ce qu'on a remarqué, qu'on affiche et qu'on regroupe par ressemblance etc. La finalité étant de résoudre collectivement les difficultés et complications ; et, de réfléchir ensemble à la réorganisation du site : qui fait quoi, qui procure quoi ? Décidez enfin d'une date de réunion bilan et travaillez à la mise en place d'un groupe de suivi de site qui s'engage de manière pérenne, à s'occuper des composteurs.

Au bout de 4 mois de fonctionnement, nous avons évalué collectivement et oralement notre site ; sont invités par publipostage, tous les habitants du village.

Le site fonctionne, les apports sont variés, mais plusieurs petits dysfonctionnements sont à noter :

** les gens oublient de verser des déchets secs sur leurs déchets ; nous décidons d'apposer un nouveau panneau sur le composteur, incitant à mettre une pelleté de déchets bruns.*

** personne ne s'est proposé pour gérer le site à la fin du projet ; le centre de loisirs local (à 100 mètres du site), qui est fortement intéressé par le projet, va être contacté ; la collectivité suivra le site par la suite.*

** l'approvisionnement en déchets bruns : qui s'en occupe et où trouver les déchets ? Les cantonniers vont approvisionner le site en cherchant du broyat dans la commune voisine.*

** on ne connaît pas la fréquentation du site : un cahier de suivi va être installé et un nouveau sondage va être intégré à l'invitation pour la rencontre bilan.*

2.7. Bilan final et pérennisation du fonctionnement

Votre projet est abouti, il est temps de faire un réel bilan. Rencontrez-vous en partageant une collation, avec tous les partenaires, utilisateurs, élus, habitants…prévenus par différents médias : affichage, presse, courriel, publipostage etc. Commencez par replacer le projet dans son contexte puis montrez ce qui a été réalisé (en rappelant les différentes étapes par exemple). Cela peut être illustré par des photos prises tout au long du projet. Evoquez l'état du site aujourd'hui et présentez les référents du site. Réfléchissez ensuite collectivement : vos objectifs ont-ils été atteints ? Reprenez-les un par un et étudiez les critères d'évaluation que vous aviez définis.

Pouvez-vous encore améliorer le fonctionnement du site ? Comment continuer à le faire vivre (un rendez-vous important à prévoir : la distribution du compost mûr, au bout de 10 à 12 mois…) ? Que va-t-il se passer ensuite ? Cette rencontre doit être chaleureuse, claire et constructive. Elle définit la future utilisation du site.

Rencontre à la mairie autour d'une collation ; les principales étapes avec les objectifs et les fréquentations sont évoquées. Les objectifs sont rappelés et les critères analysés collectivement. En résumé, environ 200 personnes différentes (moitié adultes, moitié enfants) ont directement été concernées par le projet (ateliers, animations, réunions…), soit 25% de la population de Noailly, plus de 50 bio-seaux ont été distribués (soit 1 foyer sur 7), le site collectif fonctionne et est suivi par le centre de loisirs, le compost semble de qualité au vu de sa texture et de sa couleur. Nous programmons un atelier de récolte du compost et clarifions les modalités de prérénisation du site.

CONCLUSION

L'installation d'un site de compostage collectif doit être un lieu dynamique au cœur du village, du quartier, du lotissement. Il faut qu'il vive, qu'il crée du lien social, aussi petit soit-il.

Comme déjà évoqué, son suivi est indispensable pour un fonctionnement optimal et pour parer aux éventuels dysfonctionnements.

Mais, une fois que le processus est lancé, c'est parti, la nature fait son travail. Les utilisateurs apportent leurs déchets, le site est en place, identifié comme tel et l'évolution de son utilisation peut être variée. Il est nécessaire d'inclure une information aux nouveaux habitants, et, de continuer à faire parler du site.

Ainsi, votre site fera des envieux et de nouveaux sites vont naître du votre !!!

BIBLIOGRAPHIE et ouvrages de référence (liste non-exhaustive)

COURAUD F., 2011. Compost en ville, lombricompostage et petits jardins. Edition La Plage. Sète. 93 p.

DUMAS M., 1996. Les vers, des croyances populaires au lombricompostage. Edition Berger. Eastman (Canada). 216 p.

MUSTIN M., 1987. Le compost, gestion de la matière organique. Edition François Dubusc. Paris. 954 p.

PEPIN D., 2010. Compost et paillage au jardin, recycler, fertiliser. Editions Terre Vivante. Mens. 158 p.

VON HEYNITZ K., 1998. Le compost au jardin. Edition Terre Vivante. Mens. 127 p.

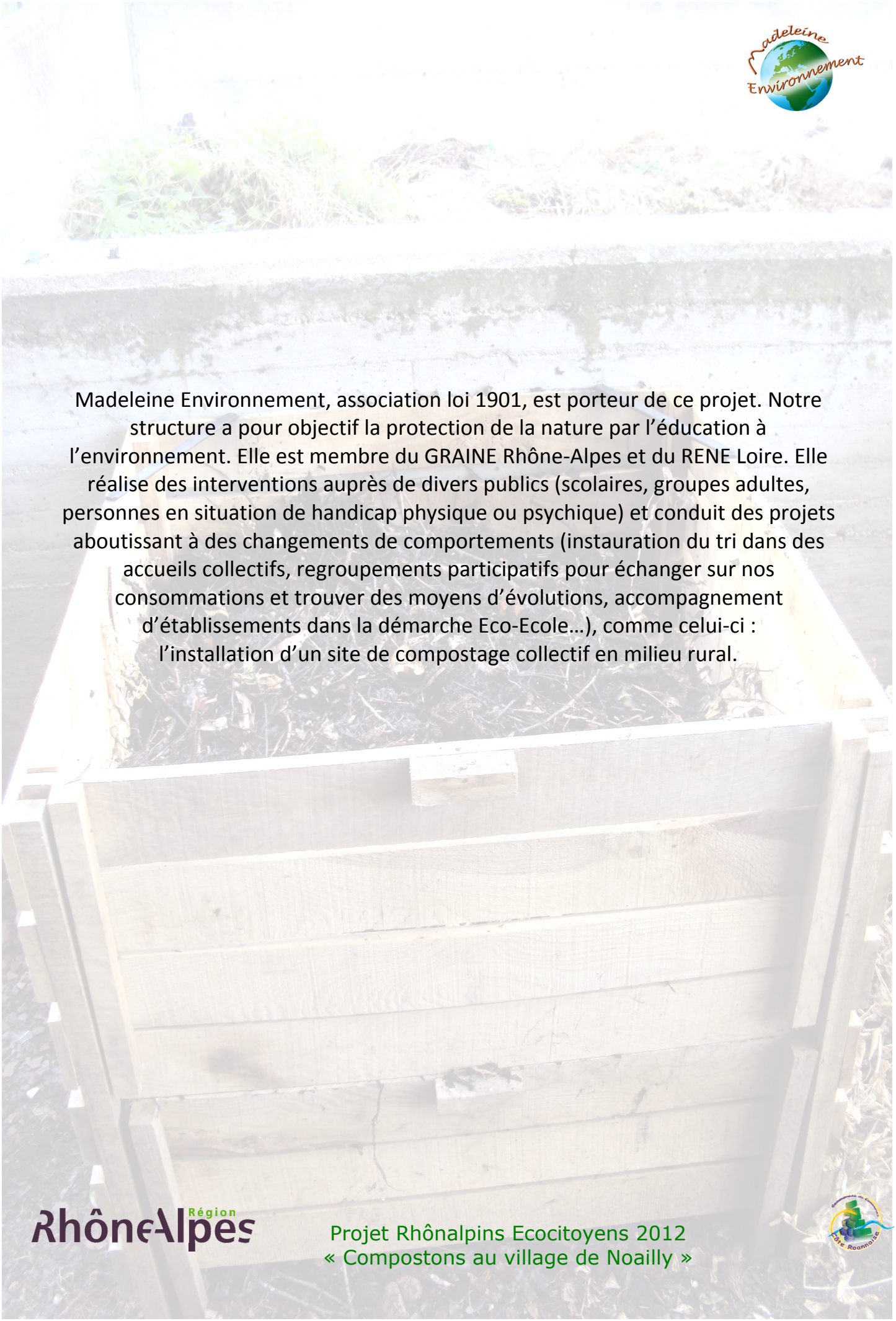

Madeleine Environnement, association loi 1901, est porteur de ce projet. Notre structure a pour objectif la protection de la nature par l'éducation à l'environnement. Elle est membre du GRAINE Rhône-Alpes et du RENE Loire. Elle réalise des interventions auprès de divers publics (scolaires, groupes adultes, personnes en situation de handicap physique ou psychique) et conduit des projets aboutissant à des changements de comportements (instauration du tri dans des accueils collectifs, regroupements participatifs pour échanger sur nos consommations et trouver des moyens d'évolutions, accompagnement d'établissements dans la démarche Eco-Ecole…), comme celui-ci : l'installation d'un site de compostage collectif en milieu rural.

Projet Rhônalpins Ecocitoyens 2012
« Compostons au village de Noailly »